

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2010067

Signataire : ED/OL/CLB

OBJET : Travaux relatifs au réaménagement et à la reconstruction de la cour latérale de l'école Gérard Philipe et à la réfection de la cour Firmin Gémier. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 26 à 28 du code des marchés publics et de l'article 6 du guide des procédures internes approuvé par le conseil municipal du 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement ».

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de l'opération portant sur les travaux relatifs au réaménagement et à la reconstruction de la cour latérale de l'école Gérard Philipe et à la réfection de la cour Firmin Gémier.

APPROUVE le bilan global prévisionnel des travaux estimé à 260 000 € TTC.

APPROUVE le projet de marché sur procédure adaptée travaux en vue de passer un marché global, ne comportant ni lot, ni tranche.

AUTORISE le maire à signer le marché en fin de procédure.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 24/12/2010

Publié le : 23/12/2010

Certifie exécutoire le : 24/12/2010